

LE GUIDE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE



COMMENT CONNAITRE LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU GÉNIE ?

Le Guide de pratique professionnelle (GPP) de l'Ordre des ingénieurs du Québec est une **ressource complète et gratuite** qui regroupe les renseignements indispensables à la pratique du génie, quel que soit le domaine de génie.

Entièrement accessible en ligne et régulièrement mis à jour, il permet aux employeurs en génie et gestionnaires d'équipe de **mieux comprendre les obligations et les responsabilités** qui incombent aux ingénieur.e.s.



LE GUIDE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE : UN OUTIL DE RÉFÉRENCE EN GÉNIE

73 % * DES EMPLOYEURS IDENTIFIENT LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES COMME UN DÉFI D'IMPORTANCE DANS LEUR ENTREPRISE.

QUE CONTIENT LE GPP ?

Le Guide de pratique professionnelle (GPP) est structuré en 5 grandes sections couvrant tous les aspects de la pratique professionnelle des ingénieur.e.s.

1 TRAVAIL DE L'INGÉNIEUR

Cette section aborde l'ensemble des activités professionnelles tout au long du cycle du projet, couvrant également la gestion de risques, les enjeux du développement durable, les aptitudes du travail d'équipe et bien plus.

2 DOSSIERS ET DOCUMENTS D'INGÉNIERIE

Ce volet traite des aspects liés à la documentation, dont l'authentification des documents d'ingénierie, la tenue des dossiers, l'utilisation du BIM et la propriété intellectuelle.

3 LOI ET ENCADREMENT DE LA PROFESSION

Pour assurer la protection du public, l'Ordre et le gouvernement fixent des lois et des règlements qui encadrent la profession. Cette section présente les aspects juridiques à l'intention des membres.

4 PROFESSIONNALISME ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La déontologie est au centre de la pratique et suscite de nombreuses questions. Cette partie détaille les règles déontologiques qui encadrent la profession d'ingénieur et les guide dans la prise de décisions éthiques.

5 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Différents outils, incluant un plan de développement et de nombreux profils de compétences, ont été conçus par l'Ordre pour aider à l'amélioration continue des membres, ainsi qu'au développement des compétences de l'ingénieur.

Le saviez-vous ?

Vous avez des questions sur l'authentification des documents d'ingénierie ? Sur l'usage du titre ? Sur les lois qui régissent la profession ? Ou vous cherchez de l'information sur la gestion d'équipe ou les profils de compétences ?
Le GPP est l'**outil de référence en génie**.

COMMENT LE GPP PEUT-IL AIDER L'EMPLOYEUR ?

Ce guide destiné aux ingénieur.e.s est aussi une ressource utile pour les employeurs en génie et les gestionnaires d'équipe dans la pratique quotidienne du génie.

RÉFÉRENCE COMMUNE

Le GPP établit un cadre de référence unifié, partagé entre vos ingénieur.e.s et vos gestionnaires. Il offre des lignes directrices cohérentes pour la résolution de problèmes techniques et éthiques. En outre, il uniformise les connaissances sur les bonnes pratiques entre les ingénieures et ingénieurs expérimentés et les CPI.

RENFORCEMENT DE LA CONFORMITÉ ET RÉDUCTION DES RISQUES

Le guide aide les ingénieur.e.s à cerner les vulnérabilités de leur pratique et à instaurer des processus conformes aux obligations légales.

OPTIMISATION DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le guide offre des ressources utiles au développement et à la formation des membres. Sa lecture peut être comptabilisée en auto apprentissage et soutient l'amélioration continue de la pratique, sans frais.

RESSOURCES CENTRALISÉES ET À JOUR

Grâce à une interface structurée et conviviale, cette ressource réduit considérablement le temps consacré à la recherche d'informations, fournissant des réponses fiables aux questions courantes. De plus, le Guide de pratique professionnelle est régulièrement mis à jour pour refléter :

- ✓ Les changements législatifs et réglementaires
- ✓ L'évolution des pratiques en génie
- ✓ Les nouveaux enjeux de la profession
- ✓ Les besoins exprimés par les membres de l'Ordre

Enfin, le GPP contient non seulement des ressources réglementaires et des références fiables, mais renferme aussi une multitude d'outils simples et pratiques comme des schémas, des guides, des vidéos, des conseils d'expert, des articles inspirants et plus encore.

Ressources complémentaires :

[Consultez nos services Employeurs](#)

[Explorez le GPP](#)

[Consultez les obligations des membres](#)

[Parcourez les formations virtuelles](#)

Nous joindre :

employeur@oig.qc.ca

Abonnez-vous à notre infolettre
Employeur en génie

ing. | SERVICES EMPLOYEURS